



COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF

## Les Brèves

### Jeux Olympiques de Sotchi : le bilan

Félicitations à tous les médaillés des équipes de France Olympique et Paralympique qui nous ont fait rêver et vibrer durant ce mois ! Merci à tous les athlètes qui repartent sans médaille mais qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour tenter de réaliser leur rêve ! Bravo à tous et tout simplement MERCI... Nous sommes fiers de cette belle équipe de France !



### Assemblée Générale du CDOS de l'Aveyron

L'assemblée générale ordinaire du CDOS se déroulera le Vendredi 11 Avril à partir de 18h30 au restaurant « Le Causse Comtal ».

### Championnats de Boxe Française Elite A

Le Samedi 12 Avril le club de savate boxe française de Sébazac organise les finales des championnats de France Elite féminin et masculin. Ce sera la première fois en France où se dérouleront sur une même journée et dans un même lieu les finales Femmes et les finales Hommes.



#### Sommaire :

- Edito du Président
- Les Brèves
- CNDS 2014
- Plan Départemental contre la pauvreté
- Défibrillateurs-
- Formation

CDOS de l'Aveyron  
3 impasse du cimetière  
12000 RODEZ  
05.65.78.56.39  
[www.aveyron-cdos.fr](http://www.aveyron-cdos.fr)



## CNDS 2014

Le CNDS est un instrument de financement des politiques publiques de développement du sport. Il est normalement un lieu de « gouvernance partagée » de ces politiques entre l'État, les collectivités territoriales et le mouvement sportif. L'année 2014 est donc la première année de mise en œuvre de la réforme de ses orientations qui prévoient des crédits pour la part territoriale.

En Midi-Pyrénées, l'enveloppe sera de 5 952 136 €, soit une baisse de 2,58 % par rapport à une enveloppe nationale qui ne bouge pas.

Cette enveloppe prend en compte des nouvelles règles de répartitions. Les objectifs sont de réduire les inégalités d'accès au sport visant à :



1/ structurer le niveau territorial par la création d'emplois sportifs qualifiés ainsi que le développement de la formation ;

2/ favoriser une offre de qualité adaptée à tous les publics et bien répartie sur le territoire (une enveloppe pour l'achat d'équipements pour les personnes en situation de handicap physique ou mental) ;

3/ développer une pratique de santé publique : une enveloppe pour le « sport santé » et « apprendre à nager ».

## Plan Départemental contre la Pauvreté

Le plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale (PPLCPIS) a été adopté en Comité interministériel de lutte contre les exclusions le 21 janvier 2013.

La pauvreté ne s'arrête pas aux portes de l'Aveyron. Chez nous elle est présente notamment dans les secteurs les plus ruraux et chez les populations âgées ayant des revenus notablement insuffisants. Le chômage, même moins fort qu'ailleurs, peut aussi conduire des familles entières à l'exclusion.

Ce plan est axé sur trois actions majeures :

- réduire les inégalités et prévenir les ruptures
- aider et accompagner l'insertion
- coordonner l'action sociale et valoriser ses acteurs

Le sport est partie prenante dans le projet car il est un vecteur d'inclusion sociale ainsi que cela est spécifié dans l'Agenda 21 du sport aveyronnais.

Le but de notre action est de participer financièrement, au moyen du CNDS, à la prise de licence par des jeunes et de moins jeunes sportifs, identifiés par les comités et les clubs sportifs du département (5000€ envisagés).

Seule une démarche volontariste en partenariat entre tous les acteurs sportifs nous permettra d'être efficaces. C'est, fort heureusement, ce qui existe déjà en Aveyron. La mise en œuvre de ce plan contre la pauvreté doit en être un témoignage supplémentaire.

## Mise en place de défibrillateurs



L'arrêt cardiaque inopiné ou mort subite de l'adulte est responsable de près de 50 000 décès par an en France. De nombreuses études scientifiques ont montré que la défibrillation réalisée par le public proche de l'événement améliore la santé des victimes.

Le défibrillateur est un appareil qui permet au cœur, dans certains cas, de reprendre un rythme normal grâce à l'envoi de chocs électriques. La mise en place de ces appareils dans les lieux publics ou recevant du public s'adresse aux maires, élus, et associations.

Le CDOS s'est engagé depuis plusieurs années sur la voie menant à la généralisation des défibrillateurs dans les enceintes sportives. Dans ce but, un certain nombre de matériels (Défibrillateur Automatique Externe Cardiac Science PowerheartG3) a été acquis. Une quinzaine a déjà été mise en service dans neuf communes.

Des défibrillateurs sont toujours disponibles et nous vous proposons l'achat d'un appareil à 1069,20 € TTC pièce. (Coût de base 1782€, le CDOS prenant 40% à sa charge). Afin de pouvoir bénéficier de cette offre, le défibrillateur doit être obligatoirement acheté au CDOS par une association sportive. D'autre part, le CDOS insiste sur la formation à l'utilisation de ce matériel et peut aussi organiser des sessions d'initiation spécifiques pour les futurs utilisateurs (éducateurs et dirigeants sportifs, associatifs, etc).

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter.

## Les formations du CDOS

Au cours du premier semestre 2014 le CDOS de l'Aveyron a proposé et proposera diverses formations :

- une formation « prise de parole en public » qui s'est déroulée au GRETA Quercy Rouergue et qui regroupée sept personnes,
- une réunion de présentation de la campagne CNDS 2014 en collaboration avec la DDCSPP de l'Aveyron,
- une formation « anglais » toujours dispensée par le GRETA Quercy Rouergue et qui regroupe sept personnes. Le but de cette dernière est de consolider ou d'acquérir les bases nécessaires à la compréhension de la langue anglaise,
- une réunion d'information sur le dopage avec la présentation du compte rendu de la commission d'enquête sénatoriale sur la lutte contre le dopage par le Sénateur Stéphane MAZARS,
- la formation au PSC1 dispensée par la Croix Rouge.

Pour plus d'information n'hésitez pas à contacter le CDOS de l'Aveyron.